L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 4 AVRIL.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

XX

LES EMBARRAS DE MME MATHIEU.

—Mademoiselle, dit-il en s'inclinant avec dignité et bienveillance à la façon, Mme la duchesse de Fauconville vous demande. Veuillez me permettre de vous ramener à elle.

Adrien eut pour son père un regard de remerciement. L'absence de la jeune fille avait été longue en effet, pour une simple promenade dans une serre.

—Bravo! mon fils, dit le vieux duc dès qu'il fut dans sa voiture avec Adrien, voilà ce qui s'appelle enlever un cœur. Vous me rajeunissez; j'ai trente ans avec vous.

—Mon père, je ne sais vraiment pas ce que vous voulez dire.

—Elle vous aime! est-ce que vous en doutez?

—Comment savez-vous? fit Adrien surpris.

—J'ai tout entendu, pardieu! je dormais dans la serre quand vous y êtes entré. La voix de votre enchanteresse m'a éveillé.

—Et vous avez écouté, mon père?

—Que voulez-vous donc que je fisse?

—Mais c'est une confidence que m'a faite Mlle de Jahanne.

—Eh! ne craignez-vous pas que j'aille la crier sur les toits? Ce serait impolitique autant qu'indiscret. Soyez tranquille, avant peu M. de Baurain vous invitera à visiter Fauconville. Il tient à marier sa nièce, c'est tout simple; une pareille enchanteresse, c'est fort gênant pour un tuteur. Et s'il consentait, pour ce motif certainement, à la donner au journaliste Lapointe, à plus forte raison, le futur duc de La Coste peut-il y prétendre.

En dépit des affirmations de son père et des vagues promesses de Mathilde, Adrien ne put fermer les yeux au sortir de chez M. de Baurain. Il restait inquiet et troublé.

Les confidences de la jeune fille, sa demande de protection et sa promesse de correspondance, à un jeune homme qu'elle voyait pour la première fois dans un bal, étaient au moins étrange, mais Adrien le mettait sur le compte de la naïveté et de l'ignorance. Mathilde sortait du couvent; comment accuser une pensionnaire de ne pas savoir ce que le monde, hélas! apprend toujours trop tôt. Ce n'était donc pas l'apparente légèreté de Mathilde qui préoccupait le jeune homme.

C'était le cri de deux voix qui passaient dans la nuit de son alcôve, malgré ses efforts pour s'y soustraire, sur son esprit et sur son cœur: celle de sa conscience et celle d'Aline de Bana, sa cousine.

—Prends garde! disait la première, tu as appelé, il y a peu de jours, un homme déloyal, celui qui fait ce que tu vas entreprendre.

—Prends garde! disait la seconde, on broiera ton cœur comme tu vas broyer celui d'une autre.

Le jour parut.

Je rêvais, dit Adrien. C'est niais de ne pas savoir être heureux.

L'hôtel du *Drap-d'Or* ne retentissait plus des chants joyeux de la gentille Alice, dont les yeux étaient rouges le matin, comme si elle eût pleuré pendant la nuit. Ses oiseaux la regardaient, tout surpris de son silence, et semblaient, par leur babil, la gronder d'une tristesse qu'ils ne comprenaient point. Ses fleurs, qu'elle oubliait d'arroser, penchaient aussi la tête comme protestation. Ce n'était pas que la jeune fille manquât de courage, la lutte l'aurait trouvée prête, et la force ne pouvait lui manquer contre le malheur. Mais l'inquiétude la tuait; elle n'avait aucune nouvelle de Daniel.

Certes, Mme Mathieu se serait portée garante de l'honnêteté de son pensionnaire; elle avait même fait une démarche dans la maison de commerce où l'on employait le jeune homme, et réussi à convaincre ses patrons, comme elle l'était elle-même. Certes, elle plaignait encore le sort de l'aveugle et cherchait à l'adoucir en portant à la prison quelque nourriture et quelque argent. Mais une fois sa conscience satisfaite, elle n'aurait pas cessé de rire, et surtout de causer, sans la tristesse de son Alice.

—Nous ne pouvons pourtant pas autre chose, dit-elle un jour avec découragement.

—Non, ma mère. Tu as même fait beaucoup plus que tu ne pouvais; et moi j'ai été imprudente de donner à Daniel ces deux cents francs que tu réservais pour ton terme.

—Pauvre chère âme! tu ne pouvais pas deviner que notre propriétaire valait si peu de chose, ni qu'il y avait dans mon bail une clause si dangereuse pour nous, puisque moi-même je n'en savais rien.

—Ainsi, mère, tu n'as plus que huit jours pour trouver ces deux cents francs?

—Oui, puisque ce vieux père Boutry a écrit, paraît-il, dans son bail que, faute d'un seul payement, il aurait droit de me mettre à la porte.

—Oh! cela y est bien, mère, je l'ai lu.

—Voilà! Je n'ai jamais su mettre un sou de côté; c'est ma faute, aussi. J'aurais dû penser que j'avais une fille....

—Mais, s'écria Alice en jetant ses deux bras au cou de sa mère, c'est moi qui ai fait tout le mal.

—Après tout, fit la mère Mathieu en essuyant ses yeux du coin de son tablier de cotonnade, nous avons encore huit jours, et en huit jours, il se passe tant de choses.

—C'est vrai, repartit Alice. Qui sait?... Tiens, vois-tu, mère, si je savais seulement ce qu'est devenu Daniel, je crois que cela me donnerait du courage pour tout le reste. S'il ne me fait rien dire, c'est qu'il lui est arrivé malheur.

—Non, fillette. Tu ne sais pas ce que c'est que la police, toi; depuis qu'ils nous ont pris l'aveugle, nous ne faisons plus un pas, ni toi, ni moi, sans être filées.

—Filées! répète la jeune fille.

—Ah! c'est vrai, tu ne comprends pas. Ça veut dire que nous avons toujours un ou deux agents à nos trousses, qui vont où nous allons, qui écoutent ce que nous disons, et qui veulent trouver ce que nous cherchons. Il sait cela, ce pauvre Daniel, et il ne vient pas s'y frotter. Ne trouves-tu pas qu'il a raison?

—Tu es certaine de cela, mère?

—Oui.

—Cependant je suis sortie plusieurs fois, et n'ai rien vu.

—S'ils se laissaient voir, ça ne serait pas malin. Mais, vois-tu, faut se défier de tous les gens que tu ne connais pas; le commissionnaire du coin, les buveurs chez le marchand de vin, un garçon boucher avec son panier sur la tête, tout ça peut en être, et bien d'autres encore. On dit même qu'il y a des femmes dans le métier.

—Quoi! pour prendre un malheureux dont toute la faute est le dévouement, l'abnégation poussée jusqu'à la folie!....

—Que veux-tu? Daniel est innocent, tu le crois, moi aussi, mais nous n'en avons pas de preuves, après tout; et la police, ça n'a pas un cœur de femme pour juger les actions de chacun.

—Alors Daniel ne pourra jamais revenir ici.

—Jamais, c'est un peu long. Quand l'instruction de l'affaire sera terminée, la surveillance se relâchera; alors, il trouvera peut être un moyen de nous faire dire ce qu'il est devenu.

—Et cela dure longtemps, l'instruction d'une affaire?

—Deux mois, trois mois, quelquefois plus.

Alice eut un cri de surprise effrayée.

—Qu'as-tu donc? demanda la mère.

—Quoi! pendant tout ce temps, l'aveugle restera en prison?

—Il le faudra bien.

—Mais il n'y résistera point, malade comme il l'est.

—Nous continuerons de le soigner le mieux possible.

—Moi qui avais promis à Daniel de le consoler, de lui dire qu'on travaille à sa délivrance!.... Je croyais qu'on me laisserait pénétrer auprès de lui.

—Ah bien oui! Il est au secret. Ses parents eux-mêmes, s'il en avait, n'entreraient pas. Mais, sois tranquille, en allant hier lui porter du bouillon, j'ai fait la causette avec un gardien qui m'a paru fort bon enfant, et m'a promis de lui dire qu'on ne l'oublie pas. Les prisonniers, ça comprend tout à demi-mot. Ta commission est faite, va!

—Pauvre mère, comme je te donne du souci. Toi qui étais si heureuse!

—Est-ce que je peux avoir d'autre souci que le tien? Sois gaie, je serai contente.

—Je ne peux pas.

—Tu l'aimes donc bien, ce Daniel?

—Oui.

—Il est vrai que c'est un beau garçon.

—Et un cœur!.... Si tu le connais un jour, mère, tu verras.

—Petite cachottière! tu m'avais pourtant promis de me dire quand ton cœur parlerait.

—Est-ce que je le savais? Je le trouvais beau, je le trouvais bon; mais, sans le malheur qui lui est arrivé, je ne saurais pas encore sans doute que je peux tant souffrir et tant aimer. Accusé de vol, lui! c'est à douter de Dieu!...... Alors, j'ai pensé; il faut au moins qu'il ne doute point des hommes, et je lui ai dit que je l'aimais!

—Comme ça...... la première?

—Sans doute, puisqu'il était malheureux.

—Ah! je me reconnais là! s'écria la mère Mathieu en prenant sa fille dans ses bras et la couvrant de baisers. Tu as bien fait, fillette; s'il y en a qui te blâment, envoie-les se promener. Ah! il n'aurait pas fallu qu'on accusât mon Jean Mathieu quand j'étais sa promise. Je leur en aurais fait voir à ceux-là, quand même le commissaire de police s'en serait mêlé avec....

—Qu'est-ce qu'il vous a fait le commissaire de police, madame Mathieu? demanda une voix [illegible] tandis qu'Alice, [illegible] contre elle [illegible].

C'était le [illegible] qui avait [illegible] l'arrestation de l'aveugle.

—Ah! monsieur [illegible] dit la [illegible] en [illegible] et faisant le salut militaire, votre servante!....

—Je voulais vous faire appeler, madame Mathieu, mais je sais que vous êtes seule avec votre fille, et je suis venu moi-même.

—C'est bien bon à vous ça, monsieur le commissaire.

Alice était allée s'asseoir un peu loin, toute pâle et toute tremblante.

—Approchez-vous, mademoiselle, lui dit le magistrat; j'aurai peut-être besoin de vous interroger aussi.

La jeune fille obéit.

—Est-ce que vous avez entendu parler, madame Mathieu, du malade qui vous a écrit l'autre jour?

—Pas le moins du monde, monsieur le commissaire. Comme j'avais l'honneur de vous le dire, ça doit être une farce.

—Cette farce-là est peut-être plus sérieuse que vous ne pensez. Pourriez-vous me donner le signalement de l'homme qui vous a promenée dans Vaugirard?

—Je crois bien, puisque j'ai déjeuné avec lui.

Le commissaire prit un crayon et attendit.

—C'est un grand, dit Mme Mathieu, avec une blouse blanche et un pantalon de toile.

—La figure, je vous prie.

—Des cheveux filasse, un long nez avec des veines rouges sur le bout; une grande bouche et une dent de moins sur le devant; les autres sont belles. Le teint rougeaud. Les cheveux retombant sur le front.

—Les yeux?

—Je n'en saurais trop dire la couleur, mais il louche de l'œil droit.

—La voix?

—Ma foi, c'est la voix de tout le monde, ni grosse ni petite, avec un accent parisien.

—Voilà qui est parfait. Si Mlle Alice pouvait maintenant me donner des renseignements aussi exacts sur le pompier et son camarade, qui sont venus demander à visiter les chambres, je crois que je n'aurais pas perdu mon temps.

—C'est bien difficile, monsieur, répondit la jeune fille; j'étais si troublée à la pensée de me trouver seule, quand le feu était à la maison, que je n'ai guère regardé les hommes.

—Dans le même costume, les reconnaîtriez-vous?

—Peut-être, mais je n'ose pas en répondre.

—Vous n'avez rien remarqué?

—Celui qui disait être ouvrier a gardé tout le temps à la bouche une grosse pipe toute noircie.

—Ce qu'on appelle une pipe culottée, quoi! dit la mère Mathieu.

—C'est tout?

Alice hésita.

—Voyons, répondez, dit le commissaire; c'est peut-être dans l'intérêt de celui que vous avez si bien défendu.

La jeune fille rougit.

—Il me regardait constamment, dit-elle, pendant que le pompier furetait partout, au point que moi, je n'osais presque plus lever les yeux. Du reste il m'eût été difficile de voir ses traits, il avait la figure couverte de plâtre. J'ai pensé que c'était un maçon.

—Ils n'ont visité que la chambre de l'aveugle?

—Ils avaient d'abord dit qu'ils visiteraient toutes les chambres; mais en sortant du numéro 9, le pompier a dit: "C'est inutile, ce n'est pas ici." Tout ce que j'ai remarqué pendant qu'il descendait l'escalier, c'est le mauvais état de son uniforme. Son pantalon était déchiré, et son casque défoncé en plusieurs endroits.

—Voulez-vous me conduire au numéro 9.

(A continuer.)

L'AMÉRIQUE est non seulement l'appellation d'un vapeur français qui a fait récemment naufrage, mais c'est encore le nom d'une nouvelle cigarette déjà célèbre. Pendant que l'infortuné s'échouait sur un bas-fond, la cigarette continuait à aller de l'avant, et [illegible] par acquérir une popularité universelle. La raison de cette popularité c'est qu'elle est faite du meilleur Périque de la Louisiane et de ce tabac merveilleusement populaire.—Vanity Fair.

A nos Abonnés des Campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonceront un incendie désignant le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 128, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 8 coups indiquant ainsi 128. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 46, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 6 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 46.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 30 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Haitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Stafford et St-Denis.
14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magazin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
[illegible] Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Saratoga et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 24, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 2, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
63 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 15.
91 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
131 Coin Bienville et Vieille Levée.
132 Coin St-Louis et Royale.
134 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
135 Coin Bourgogne et Toulouse.
136 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
[illegible] Canal et Robertson, Ward's Press.
[illegible] Coin Bienville et Johnson.
[illegible] Coin Derbigny et Conti.
[illegible] Coin Vieille Levée et St-Philippe.
[illegible] Station de police, Place Jackson.
[illegible] Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 18, rue Dumaine.
[illegible] Coin Tremé et Esplanade.
[illegible] Coin Remparts et Barracks.
[illegible] Marché Tremé et Prince de [illegible]
[illegible] Case à pompe No 21, rue Claiborne.
[illegible] Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, François et [illegible]
[illegible] Case Hook & Ladder No 2.
[illegible] Case à pompe, No 3, rue Esplanade.
[illegible] Case à pompe No 3, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Élysées.
313 Coin [illegible] et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin [illegible] et Champs-Élysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
[illegible] Coin Laharpe et White, R. R. [illegible]
[illegible] Coin Almonaster et [illegible]
[illegible] Coin Pauger et Urquhart.
615 Coin Mandeville et Claiborne.
[illegible] Cotton Press et Levée.
[illegible]
[illegible] Case à pompe No 22, Grande Route [illegible]
[illegible] Coin Dauphine et [illegible]
[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — LIGNE POSTALE ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

CANADA, [illegible] 4 avril.
ST-LAURENT, [illegible]
VILLE-DE-PARIS, [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

Pour New-York directement.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER.
NEW ORLEANS.
HUDSON.
CORTES.

[illegible]

ALFRED MOULTON, [illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA [illegible]

A. K. MILLER & Co. [illegible]

Pour Grand Ecore.

Capitaine E. SINNOTT, Commis GEO. C. HAMILTON.
ADAMS & WOLF, [illegible]

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas [illegible]

BERTHA [illegible] — SANDY No 2 [illegible]

ST-JOHN [illegible] — HENRY TETE [illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

TRENTON [illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Passage pour l'Europe.

WHITE STAR LINE. [illegible]

CHEMIN DE FER.

C. B. PAYNE, [illegible]

BUREAUX DU NEW-ORLEANS CITY RAILROAD COMPANY. Au No. 124 de la rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 1er avril 1877. —POUR LE LAC— A DATER d'aujourd'hui, un train partira de la [illegible]

C. G. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible] D. B. ROBINSON, [illegible]

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago. [illegible]

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line. Double Daily Through Trains. [illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN. [illegible]

A. D. SHELDON, [illegible] — E. D. FROST, [illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible] J. W. COLEMAN, [illegible]

New Orleans & Mobile Rail Road.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS. CARRYING THE U. S. MAIL. [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DU LAC

Louisiane et du Texas de Morgan.

[illegible]

ETAT DE SITUATION

Banque [illegible] Mutuelle de la NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

DIXIÈME ETAT ANNUEL. [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

[illegible] Insurance [illegible] Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

For New York direct.

[illegible]

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]